



République Française

COMMUNE DE CEVINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

Arrondissement
d'Albertville 1

Canton n° 3

Séance du 31 mars 2023

L'An deux mil vingt-trois, le trente-et-un mars à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Anaïs CURTILLAT, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

Absents : Marie-Christine DORIDANT

Ayant donné pouvoir : Marie-Christine DORIDANT à Claude BAUDERLIQUE

Madame Régine VIBERT a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°015/23 – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2023.

Vu les articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,
Vu l'avis de la commission des finances du 17 mars 2023,

La commune vote son budget primitif en tenant compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022, après approbation du compte administratif 2022.

Entendu l'exposé de M. MARQUES, Adjoint au maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif principal de l'exercice 2023, équilibré à hauteur de 726 482.23 € pour la section de fonctionnement et de 269 392.18 € pour la section d'investissement, annexé à la présente délibération.

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Philippe BRANCHE

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Transmis en Préfecture le : 05/04/23

Publié le : 05/04/23

Publié sur le site internet le : 05/04/23

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES :
 Pour : 15
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 27/03/2023

Présenté par Le Maire (1),
 A CEVINS, le 31/03/2023
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Cevins, le 31/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMIEZ Bernadette	
BAUDERLIQUE Claude	
BIBOLLET-RUCHE Denis	
BRANCHE Philippe	
CURTILLAT Anaïs	
DELTOUR Samuel	
DI LUZIO Emmanuel	
DORIDANT Marie-Christine	pouvoir à Claude Bauderlique
FALCOZ-RIGOTTI Ginette	
MARQUES Gabriel	
PELLICANO Evelyne	
PIVIER Bernard	
PIVIER Sébastien	
VIARD-CRETAT Sylvie	
VIBERT Régine	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 05/04/2023

A Cevins, le
 05/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire,

RECU EN PREFECTURE
 le 05/04/2023
 Application agréée E-legalite.com